



HAL
open science

“ J’aime Calais ”

Camille Guenebeaud

► **To cite this version:**

Camille Guenebeaud. “ J’aime Calais ”. Champ Pénal, 2021, 10.4000/champpenal.12519 . hal-03716576

HAL Id: hal-03716576

<https://hal.science/hal-03716576v1>

Submitted on 7 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« J'aime Calais »

Mobilisations et luttes de pouvoir contre la présence de migrants à la frontière franco-britannique

“I Love Calais”. Mobilizations and Power Struggles Against the Presence of Migrants on the French-British Border

Camille Guenebeaud



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/champpenal/12519>

DOI : [10.4000/champpenal.12519](https://doi.org/10.4000/champpenal.12519)

ISSN : 1777-5272

Éditeur

Association Champ pénal / Penal field

Ce document vous est offert par Université Paris 8



Référence électronique

Camille Guenebeaud, « « J'aime Calais » », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], 23 | 2021, mis en ligne le 19 mai 2021, consulté le 07 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/12519> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/champpenal.12519>

Ce document a été généré automatiquement le 24 juillet 2021.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

« J'aime Calais »

Mobilisations et luttes de pouvoir contre la présence de migrants à la frontière franco-britannique

“I Love Calais”. Mobilizations and Power Struggles Against the Presence of Migrants on the French-British Border

Camille Guenebeaud

1. Introduction

- 1 En septembre 2016, une mobilisation du Grand rassemblement pour le Calais bloque la rocade qui mène au port de Calais pour demander la fermeture du bidonville Jules Ferry où vivent plusieurs milliers de personnes migrantes. Leur mot d'ordre : « J'aime ma ville ». Parmi les membres fondateurs de ce mouvement, on retrouve différents acteurs : des dirigeants d'entreprises, des acteurs portuaires, des transporteurs routiers et des représentants des commerçants de Calais. Des syndicats de police appellent également à la manifestation, de même que le collectif de riverains proche de l'extrême-droite Les Calaisiens en colère. L'équipe municipale, dont la maire Natacha Bouchart, défile en tête de cortège.
- 2 Le Grand rassemblement pour le Calais a la particularité d'être la première mobilisation à Calais qui regroupe à la fois des acteurs des contrôles migratoires et des acteurs locaux pour demander ensemble la fermeture d'un camp. Il s'agit ici de revenir sur la genèse de cette mobilisation qui émerge dans un contexte particulier. Ce contexte est celui de la création du bidonville Jules Ferry à l'échelle locale et d'un intense investissement politique et médiatique de la question migratoire aux échelles nationale et européenne avec construction d'un discours sur la « crise des réfugiés » (De Genova, 2018). Les membres du Grand rassemblement pour le Calais vont se saisir de cette fenêtre d'opportunité¹ pour mettre à l'agenda politique des questions économiques locales, tout en se rejoignant sur l'objectif concret de la destruction du camp.

- 3 Cet article questionne ainsi l'émergence d'une forme de demande sociale de contrôle dans la société civile, pouvant aller jusqu'à une prise en charge de ce contrôle. Si la figure du policier reste centrale dans l'analyse de la production des frontières, d'autres acteurs participent à ce processus. Que ce soit en lien avec un cadre professionnel – policiers, transporteurs, commerçants – ou avec une proximité géographique – acteurs portuaires et « riverains » – la mobilisation du Grand rassemblement pour le Calais fait émerger la figure des habitants des territoires frontaliers comme des acteurs clés de la fabrique des frontières.
- 4 Dans cette perspective, la première partie de l'article fait dialoguer les *new border studies* avec la sociologie des mouvements sociaux et les travaux sur le vigilantisme afin de répondre à la question « Qui fait la frontière ? » au travers du contexte calaisien. Je reviens ensuite, en deux temps, sur les logiques qui ont conduit à l'engagement de syndicats policiers et de transporteurs d'une part, et de commerçants et de riverains d'autre part, dans des mobilisations contre la présence des personnes migrantes dans la ville. J'observe dans un dernier temps la mise en relation de ces acteurs autour du Grand rassemblement pour le Calais, en examinant les modalités de leurs actions et leurs registres de légitimation.

Méthodologie

Cet article se fonde sur un travail de doctorat mené à Calais de 2011 à 2017 auprès d'acteurs qui, à différentes échelles, prennent part à la fabrique de la frontière. C'est à la suite d'un premier terrain ethnographique dans des camps de la ville en 2010 et des échanges avec les habitants de ces lieux que je décide de changer la focale de ma recherche : enquêter non plus sur les personnes qui se heurtent à la matérialité des frontières mais sur celles qui participent à leur production. Ce retournement de perspective s'inscrit dans un nécessaire « rééquilibrage » des travaux en sciences sociales majoritairement axés sur les migrations et les personnes migrantes et minoritairement sur « les logiques sociales et les dispositifs institutionnels qui se déploient autour de ces migrations » (Hmed, Laurens, 2008). Mon enquête doctorale porte ainsi sur les acteurs des contrôles migratoires – État, préfecture, services de police, Chambre de commerce et d'industrie (CCI) gestionnaire du port, Groupe Eurotunnel, transporteurs maritimes et routiers – mais aussi sur les acteurs locaux qui se mobilisent contre la présence de personnes migrantes dans la ville – élus, collectifs de riverains ou encore commerçants. La proposition théorique de penser ensemble ces deux groupes d'acteurs pour analyser la fabrique des frontières prend un tournant concret en 2016 quand ils se mettent en relation au sein du Grand rassemblement pour le Calais. Dans le bureau de cette association, je retrouve plusieurs personnes que j'ai interviewées séparément deux ans auparavant. L'analyse que je propose dans cet article est à l'image de cette trajectoire méthodologique : il s'agit de revenir, à l'appui de ce mouvement de 2016, sur l'organisation et la structuration grandissante de mobilisations hostiles à la présence de personnes migrantes dans la ville de Calais. Parmi les matériaux empiriques recueillis, je m'appuie en particulier sur des entretiens semi-directifs menés en 2013-2014 avec des transporteurs (11), des collectifs de riverains (19), des commerçants (19), des élus (7), des policiers (12) qui sont complétés par une analyse des productions écrites de ces acteurs, ainsi que par une revue de la presse locale de 2014 à 2018.

2. Qui fait la frontière ?

- 5 Dans une contribution à la revue *Political Geography* intitulée « *Interventions on rethinking "the border" in border studies* », Alison Mountz questionne ainsi la fabrique des frontières : « *What constitute a border? Where are these border to be found? Who is doing the bordering?* » et répond par une critique des approches stato-centrées : « *It still possible to ask these questions and receive a straightforward and predicable answer "the state". This is no longer a satisfactory answer* » (Mountz, 2011). En appelant à changer de perspective, les travaux des *new border studies* sont venus questionner les multiples acteurs qui font la frontière. Au-delà d'une image monolithique de l'État, cette nouvelle cartographie des praticiens du contrôle permet d'appréhender les changements d'échelles des politiques migratoires, leur privatisation, leur délégation, leur « décharge » (Hibou, 1999), mais aussi l'émergence d'une demande sociale de contrôle dans la société civile.
- 6 Des travaux se sont ainsi penchés sur les processus d'européanisation des politiques d'immigration (Favell, 2000 ; Guiraudon, 2010), sur le rôle des échelons locaux dans le redéploiement des frontières de l'État (Varsanyi, 2008 ; Pavros, 2014) et sur la privatisation des contrôles migratoires (Rodier, 2012 ; Flynn, Cannon, 2015). À la frontière franco-britannique, Mélanie Pavros a analysé les politiques locales d'immigration menées par les municipalités, les départements et la région et leur rôle actif dans l'accueil ou le non-accueil des personnes migrantes. Le Calais Research Group² documente de son côté la privatisation de la gestion de la frontière, en examinant les marchés remportés par des entreprises telles que Vinci et Thales pour militariser les sites du port et de l'entrée du tunnel sous la Manche. Parallèlement à cet essor sans précédent d'une économie sécuritaire des frontières qui bénéficie aux grands groupes de l'armement et de l'aéronautique, d'autres acteurs privés ont également été enrôlés dans le contrôle, non pas par attrait financier mais par pression économique. Cette délégation forcée concerne en particulier les transporteurs aériens, maritimes, routiers et ferroviaires, qui risquent des amendes si des personnes sans titre de transport sont découvertes à l'arrivée (Le Bourhis, 2001 ; Guiraudon, 2002 ; Walters, 2008). Du côté britannique, cette pression est organisée par l'Immigration Act depuis les années 1990 et contraint les transporteurs à prendre part à la surveillance de leurs chargements et aux contrôles migratoires en amont de la frontière (Guenebeaud 2019). Ces processus de privatisation et de délégation du contrôle, ainsi que les changements d'échelles des politiques d'immigration laissent apparaître de fait une pluralité d'acteurs de la frontière : des élus municipaux et régionaux, des employés d'entreprises privées de sécurité, des chauffeurs routiers, des commandants de bord, des agents du pont sur les ferries, des employés du port, des contrôleurs de train, etc.
- 7 Dans ce paysage, une figure clé est cependant manquante : celle des habitants des territoires frontaliers. Comme le souligne James P. Walsh, « *More than redistributing state power from federal to international and sub-national levels, gatekeeping and immigration policing now exceed the state's formal apparatus and include partnerships between government authorities and citizens themselves* » (Walsh, 2014). En forgeant le concept de *watchful citizens* pour décrire le processus d'enrôlement de la population dans le contrôle de l'immigration à la frontière mexico-américaine, James P. Walsh met en lien la fabrique des frontières et des formes de vigilantisme de la population. Le vigilantisme recouvre l'ensemble des « pratiques collectives coercitives, mises en œuvre par des acteurs non étatiques afin de faire respecter certaines normes (sociales ou juridiques) et/ou

d'exercer la " justice " » (Favarel-Garrigues, Gayer, 2016). Dans le cadre particulier des contrôles migratoires, il peut s'agir de groupes de citoyens qui participent à la construction ou à la surveillance des frontières, comme c'est le cas entre les États-Unis et le Mexique avec l'exemple des *Minutemen* qui patrouillent le long de la frontière (Lamotte, 2012). Ces groupes restent cependant souvent très en lien avec les instances étatiques, signifiant moins un retrait de l'État que son redéploiement sous des formes indirectes. On peut ainsi l'appréhender comme une forme de « décharge »³, qui suggère, « à la différence de la délégation, que des fonctions relevant de l'État ont pu être assumées par des acteurs privés sans ordre ni directive en ce sens de l'État » (Fourchard, 2018). Cet engagement d'une partie de la population dans des missions de police à la frontière se retrouve également à Calais à travers l'action de différents collectifs. De 2013 à 2015, c'est Sauvons Calais, un groupe fondé à partir d'une page Facebook et composé en particulier de militants d'extrême-droite, qui s'illustre par des rondes menées dans la ville et l'expulsion de force d'un squat (Gardenier, 2018). Certains sympathisants rejoignent ensuite les Calaisiens en colère, collectif fondé en 2015 par des riverains du bidonville Jules Ferry, campement créé par l'État derrière la rocade portuaire. Les Calaisiens en colère manifestent ponctuellement avec le Grand Rassemblement pour le Calais pour demander la fermeture de ce lieu, mais leur activité principale consiste à surveiller les migrants et migrantes, notamment lors de patrouilles nocturnes. En 2016, ces rondes cessent à la suite d'une controverse liée à une vidéo mise en ligne par le groupe où l'on entend quelqu'un insulter violemment des personnes migrantes depuis un pont et déclarer : « Je vais chercher mon *gun* ! C'est la guerre ce soir ! J'ai un *Flash-Ball* chef, je peux l'utiliser ? »⁴

- 8 Au-delà des pratiques de vigilantisme des Calaisiens en colère qui se veulent complémentaires à l'action policière, les membres du Grand Rassemblement pour le Calais développent d'autres modalités d'actions collectives : blocages, manifestations, médiatisation ou encore négociations avec les élus. Leur mobilisation relève d'un entrepreneuriat de cause (Neveu, 2011) que l'on retrouve également aux États-Unis et en Italie sous d'autres formes (Simonneau *et al.*, 2019) et qui vise à mettre à l'agenda politique des décisions hostiles aux personnes migrantes (ici la destruction du bidonville Jules Ferry) et à se placer en intermédiaires de la fabrique des politiques migratoires.
- 9 À côté de la figure du policier en fonction, d'autres acteurs prennent donc part à la production des frontières, depuis les entreprises privées de sécurité, en passant par les employés des entreprises de transport jusqu'aux collectifs d'habitants, de riverains ou de commerçants. Dans cette contribution, nous nous intéressons aux mobilisations de ces différents acteurs et aux conditions qui ont rendu possible leur mise en lien à travers le Grand rassemblement pour le Calais.

3. Policiers et auxiliaires de police : reproduire les politiques de déguerpissement

- 10 Les policiers et les « auxiliaires de police », tels que les transporteurs (Guiraudon, 2002), sont des acteurs reconnus des contrôles migratoires. Il est cependant plus rare d'appréhender leurs actions en dehors du cadre professionnel de la mise en œuvre de missions de police. En s'intéressant ici aux logiques de leur implication dans le mouvement du Grand rassemblement pour le Calais, nous cherchons à analyser

comment ces professionnels du contrôle, également habitants du Calais, rattachent des luttes qui concernent leurs conditions de travail à une mobilisation contre la présence des personnes migrantes dans la ville.

3.1. Des métiers du contrôle et de l'éloignement

- 11 Dans le cortège de la manifestation du Grand rassemblement pour le Calais de septembre 2016, on retrouve la présence de plusieurs syndicats de police, et celle d'organisations de transporteurs. Dans leur cadre professionnel, ces habitants de Calais mettent en œuvre les contrôles frontaliers et participent aux politiques gouvernementales de déguerpissement (Blot, Spire, 2014).
- 12 Du côté des policiers, les effectifs de la police aux frontières (PAF), au nombre de 550, sont répartis entre une division Transfrontière qui s'occupe de sécuriser le port et le site du tunnel et une division Immigration qui travaille sur la voie publique, les parkings et les lieux de vie des migrants. Dans ses missions, la PAF est soutenue par des Compagnies républicaines de sécurité (CRS) spécialisées dans le maintien de l'ordre qui se relaient toutes les trois semaines. Ces effectifs mettent en œuvre des stratégies d'éloignement direct des migrants – expulsion, éloignement dans d'autres régions, dispersion le long de la côte – et des stratégies d'« auto-expulsion » (Fassin *et al.*, 2014) tels les harcèlements policiers quotidiens, les destructions des affaires personnelles ou des lieux de vie, les incitations au retour volontaire. L'utilisation de « l'éloignement comme ressource »⁵ est une stratégie spatiale au cœur de ces missions de police.
- 13 Du côté des auxiliaires du contrôle, les transporteurs maritimes, routiers et ferroviaires ont vécu une délégation des missions de police par pressions financières et ont été contraints à participer à ces politiques de déguerpissement. L'Immigration Act voté par le gouvernement anglais prévoit en effet des sanctions financières aux transporteurs quand des personnes sans-papiers sont trouvées à bord. Ces sanctions touchent en premier lieu les compagnies maritimes en 1987, puis elles sont étendues aux transporteurs routiers en 1999 et aux transporteurs ferroviaires en 2001. Malgré les protestations de ces compagnies, qui perçoivent cette délégation d'une prérogative étatique comme un fardeau financier, celles-ci s'y conforment progressivement. Les employés des compagnies de ferries sont sommés d'organiser des rondes dans les garages et de retenir enfermées à bord les personnes migrantes découvertes (Clochard, 2015 ; Guenebeaud, 2019). Les chauffeurs routiers de leur côté contrôlent eux-mêmes leurs chargements en amont de la frontière. Et le Groupe Eutotunnel embauche une entreprise de sécurité privée pour surveiller son site.
- 14 À l'été 2014, les tentatives d'intrusions se multiplient sur les sites du port et du tunnel et des personnes migrantes forment des barrages sur l'autoroute pour pouvoir monter dans les camions. Les policiers se sentent débordés par la situation. À la rentrée, alors que le gouvernement annonce l'ouverture prochaine d'un centre d'accueil à l'extérieur de la ville (qui deviendra le camp Jules Ferry), les syndicats de police appellent à une mobilisation en lien avec les transporteurs.

3.2. Mobilisations sur les conditions de travail : les prémices d'un rassemblement

- 15 Le 13 octobre 2014, le syndicat Unité SGP Police-FO se mobilise pour demander une hausse des effectifs de police face à l'augmentation du nombre de personnes migrantes dans le Calais. Quelques commerçants se joignent au mouvement, de même que des transporteurs routiers de la FNTR Calais (Fédération nationale des transports routiers), dont le président deviendra un membre clé du Grand rassemblement pour le Calais⁶. Une dizaine de poids lourds et une centaine de voitures mènent ce jour-là une opération escargot sur la rocade qui conduit au port⁷.
- 16 La formulation des revendications sur la hausse des effectifs policiers utilise un registre de légitimation économique. Le tract du syndicat affirme :
- Force ouvrière se doit de réagir pour la survie des emplois et la sécurité des Calaisiens. [...] le flux continu de migrants entraîne l'économie locale dans une crise sans précédent et les entreprises sont menacées. [...] C'est pourquoi le syndicat Force Ouvrière exige de véritables actes pour stopper l'afflux des migrants sur le Calais [et] obtenir de véritables renforts de police.
- 17 Tout comme le revendiquera le Grand rassemblement pour le Calais, le syndicat de police demande ici, au nom des difficultés économiques qu'il leur attribue, de limiter la présence de personnes migrantes dans la ville.
- 18 Ce cadrage des revendications sur la présence migratoire n'est pourtant pas évident quand on s'intéresse aux logiques internes des métiers du contrôle. Du côté des transporteurs, les revendications sont d'abord, au tournant des années 2000, dirigées contre le gouvernement anglais et contre la délégation d'une mission de police imposée par les amendes. Ce n'est que récemment qu'elles ont été reformulées dans les termes de la lutte contre la présence des migrants. Du côté policier, ce cadrage est ambivalent pour d'autres raisons. Jérôme F.⁸, détaché syndical permanent de la PAF sur le Pas-de-Calais, explique les conséquences de la stratégie d'éloignement des migrants mise en place avant 2015 :
- Du temps de la jungle [campement pachtoune 2004-2009], on mettait vraiment la pression sur les migrants et on voyait qu'il y en avait moins sur Calais et que ça partait sur les extérieurs. On se disait, quelque part ça fonctionne. Mais en même temps, moins il y a de migrants sur Calais, plus le risque de perdre de l'effectif est grand. On a mis des fonctionnaires sur la PAF, mais une fois que la mission est efficace, qu'on arrive à faire diminuer le nombre de migrants sur Calais, est-ce qu'il faut garder autant de fonctionnaires ? Donc il y a ça aussi, le risque de perdre les effectifs.
- (Entretien avec Jérôme F., détaché syndical permanent sur le Pas-de-Calais, PAF, 23 mai 2014)
- 19 Les policiers de la PAF sont ainsi pris entre différentes dynamiques. La citation souligne ce paradoxe des revendications syndicales policières, pour qui l'augmentation ou la diminution du nombre de migrants peut jouer sur les conditions de travail et l'effectif policier.
- 20 Cette mobilisation d'octobre 2014 permet de voir les prémices d'une coordination entre syndicats policiers et transporteurs avec le choix d'un cadrage des revendications autour de la construction de la présence migratoire dans la ville comme problème. Ce faisant, les acteurs du contrôle reproduisent les logiques des politiques d'éloignement qu'ils mettent par ailleurs en œuvre dans leurs métiers.

4. Des mobilisations anciennes contre les lieux de vie des migrants

- 21 Si le Grand rassemblement pour le Calais est un mouvement mené par des transporteurs et à l'appui de syndicats de police, il est également investi par des commerçants, le collectif de riverains Les Calaisiens en colère et soutenu par les pouvoirs publics locaux. Il convient donc ici de revenir dans un deuxième temps sur l'organisation de ces acteurs locaux qui œuvrent à éloigner les personnes migrantes de la ville de Calais. Après avoir exploré les premières mobilisations de riverains contre la présence de squats, de campements et de lieux humanitaires à proximité de chez eux, nous verrons comment la figure des « riverains en colère » prend un nouvel essor avec l'arrivée de Natacha Bouchart à la municipalité de Calais en 2008 et se reconfigure à partir de 2012 avec l'entrée en jeu des associations de commerçants.

4.1. Fermons le centre ! Un engagement de longue date des riverains

- 22 L'action des Calaisiens en colère en 2015 et 2016 s'inscrit dans une histoire locale plus large de mobilisations de riverains visant à fermer des lieux de vie destinés aux migrants. Je propose de revenir ici sur le premier de ces conflits qui a ponctué l'histoire calaisienne : celui qui concerne le Centre d'hébergement et d'accueil d'urgence humanitaire géré par la Croix-Rouge de 1999 à 2002. À cette époque, le gouvernement français finance l'ouverture de ce centre d'hébergement à Sangatte, commune située à 9 kilomètres de Calais. Si certains Sangattois s'investissent bénévolement dans ce lieu, d'autres personnes s'organisent pour qu'il ferme et que l'accueil des migrants se fasse loin de la ville.
- 23 La mobilisation se structure autour du collectif Fermons le centre ! et du site internet SOS Sangatte. Le collectif Fermons le centre ! regroupe une demi-douzaine de personnes, dont plusieurs d'entre elles sont membres du conseil municipal et toutes sont cooptées par François P., médecin et Sangattois, qui devient rapidement le porte-parole autoproclamé du collectif. Leurs actions se centrent sur l'interpellation de l'État par le biais de lettres adressées au gouvernement, de rencontres avec la préfecture mais aussi en sollicitant la presse ou encore en organisant des sit-in dans le village. L'action la plus médiatisée reste celle des « bulletins jaunes » organisée lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 pour pousser les candidats à prendre position sur la fermeture du centre de la Croix-Rouge. Le collectif distribue des bulletins jaunes dans les boîtes aux lettres et appelle à voter avec comme signe de protestation. Le jour de l'élection, 35 % des électeurs de Sangatte glissent ces bulletins dans l'urne.
- 24 L'objectif de ces actions est clair : faire en sorte que la destination des migrants ne soit plus Sangatte. D'ailleurs, lorsque je questionne les membres du collectif sur leurs liens avec d'autres associations de riverains, François P. et Agnès N. réaffirment la délimitation spatiale du conflit. Le premier s'exclame : « Ah non, nous c'est fini. Sangatte, c'était une erreur de casting, point » (entretien avec François P., 12 avril 2013) et la seconde confirme : « Non, on ne les a pas rencontrés. C'est bien

compartimenté en fait. C'est un peu bizarre mais les gens ils ne s'en occupent pas quand c'est pas chez eux en fait » (entretien avec Agnès N., 15 mai 2013).

- 25 Contrairement à certains mouvements dits « NIMBY » qui cherchent à réfuter l'accusation de défendre des intérêts égoïstes et qui entreprennent de requalifier leur mobilisation en termes de lutte d'intérêt général⁹, le collectif de Sangatte conserve une rhétorique de revendications locales. Il importe au contraire à ses membres de ne pas généraliser la mobilisation afin de ne pas être accusés de racisme : il ne s'agit pas de refuser l'accueil des migrants en général, mais de le refuser à Sangatte. L'action du collectif vise ainsi à construire le cas du centre de la Croix-Rouge comme un problème de localisation et œuvre à le faire fermer tout en essayant de conserver une image exempte de xénophobie. Sa volonté de garder un certain contrôle sur la formulation des revendications se confronte cependant à d'autres initiatives ostensiblement opposées à la présence d'étrangers dans le village. Ces initiatives sont celles d'un petit groupe de Sangattois relayées par le site internet SOS Sangatte.
- 26 Les actions de ce groupe sont moins en lien avec les institutions et plus orientées vers le marquage de l'espace du village. Pour signifier leur refus de co-présence et de partage du voisinage avec les migrants, ils organisent des manifestations, ils font des graffitis la nuit à la peinture jaune dans le village (« Sangattistan », « Que faut-il faire pour être entendu ? »), ils dégradent des infrastructures publiques utilisées par les migrants, notamment les cabines téléphoniques et ils relaient l'ensemble de ces actions sur le site SOS Sangatte.
- 27 Ces mobilisations d'habitants qui œuvrent à déplacer des lieux de vie dédiées aux migrants ne sont pas isolées. Entre 2006 et 2011, l'association Bien être au Virval lutte pour la fermeture d'un local d'accueil du Secours Catholique. De 2012 à 2014, un collectif de riverains demande le déplacement de l'aire de distribution des repas destinée aux personnes migrantes. À la même période, des membres de l'Association des chalets de Calais font des rondes sur la plage en accord avec la mairie pour déloger les migrants installés dans leurs cabines de plage¹⁰. Ces mobilisations posent la question d'un vigilantisme de basse intensité et font émerger la figure des « riverains en colère » qui prend par la suite un nouvel essor avec le tournant municipal de 2008.

4.2. « Les riverains en colère » et le tournant municipal de 2008

- 28 En 2008, la liste de Natacha Bouchart soutenue par l'UMP remporte un premier mandat qui sera reconduit, succédant à trente ans de municipalité communiste. Elle mène une politique active de lutte contre les squats ainsi que d'éloignement et de dispersion des personnes migrantes loin de Calais. Cette politique se fait au nom des Calaisiens ou des riverains « en colère » : il est question des « Calaisiens qui subissent »¹¹ pour plaider en faveur de la destruction d'un camp pachtounes en 2009, de leur « ras-le-bol »¹² et des « riverains qui [...] en ont marre »¹³. Comme le souligne Éric Fassin à propos de la création de cette figure du discours politique : « Il convient de protéger les “riverains” contre les nuisances. La logique d'ordre public s'impose en faisant émerger une nouvelle figure du “peuple” » (Fassin *et al.*, 2014).
- 29 Pourtant, les riverains ne sont pas toujours en colère. Certains font partie des associations de soutien, d'autres apportent une aide individuelle, d'autres encore restent indifférents à la situation. Certains propriétaires de maisons squattées ne

veulent pas porter plainte malgré l'insistance de la mairie. L'adjoint municipal en charge de cette question, décrit ainsi une interaction avec un propriétaire récalcitrant :

Il [un propriétaire], il dit « ça ne me dérange pas ». Ils sont une trentaine dans sa maison. Lui, il dit « ça ne me dérange pas ». J'ai demandé au service juridique qu'il le convoque en mairie, en présence du commissaire et du chef de la police municipale, de moi et du directeur juridique. Et on va lui expliquer ses droits et devoirs bien sûr, mais aussi les conséquences de son inaction.

(Entretien avec l'adjoint en charge de la question des migrants à la mairie de Calais, janvier 2013)

- 30 La colère des propriétaires de lieux squattés est ici co-produite par l'action de la mairie pour entériner la dichotomie entre « Calaisiens en colère » et « migrants » et justifier ainsi une politique de destruction et d'éloignement des lieux de vie des personnes migrantes.
- 31 Un pas supplémentaire est franchi quelques mois avant les élections municipales de 2014 dans la mise en scène d'une réponse à cette colère supposée des Calaisiens. Natacha Bouchart signale sur sa page Facebook le 23 octobre 2013 une adresse électronique qui permet de dénoncer des squats de migrants : « Il ne faut pas hésiter à laisser un mail sur cette adresse : securitesquatcalais@gmail.com lorsque vous voyez des No Borders ou des migrants s'implanter illégalement dans une maison ». La mairie déclare vouloir mettre en place un dispositif proche de celui de *voisins vigilants* au nom de la colère des Calaisiens¹⁴. Cette action renouvelle la lutte contre la présence et la visibilité des personnes migrantes dans la ville.
- 32 À la fin de l'année 2014, la mairie accepte que le gouvernement français ouvre le centre d'accueil Jules Ferry derrière la rocade qui mène au port et qu'un bidonville se constitue autour. Ce soutien est lié à la localisation de ce lieu qui permettra, selon Natacha Bouchart, « de vider à 80 % la ville de ce phénomène »¹⁵. Il est également en lien avec une mobilisation de commerçants qui vise à faire partir les personnes migrantes du centre-ville.

4.3. L'entrée en jeu des commerçants : vers un rassemblement

- 33 Calais-Nord, quartier du port, et Calais Saint-Pierre, ancien quartier de l'industrie dentellière, sont les deux quartiers commerçants de la ville. La présence des migrants dans ces quartiers et leur fréquentation des commerces s'accroissent après 2009. Ils y venaient déjà auparavant mais leurs lieux de vie étaient plus excentrés, notamment avec la constitution de camps à la périphérie de la ville. En 2009, après la destruction d'un grand camp pachtoune, des lieux de vie sont établis de plus en plus proches du centre-ville. Au printemps 2014, trois campements de plusieurs centaines de personnes existent dans ces deux quartiers centraux de Calais-Nord et Calais Saint-Pierre.
- 34 Ces campements sont l'objet d'une polémique menée par des commerçants, principalement par les propriétaires d'établissements haut de gamme qui s'inquiètent de l'impact sur l'activité touristique et sur leur chiffre d'affaires. Rémi O., propriétaire du restaurant gastronomique *L'horizon*¹⁶ et François R., propriétaire de l'hôtel *Côté mer* mais aussi responsable des hôteliers de l'Union des métiers de l'industrie et de l'hôtellerie (UMIH)¹⁷ et ancien élu de la Chambre de commerce et d'industrie, se mobilisent pour faire pression sur les institutions. Ils font savoir leur mécontentement par voie de presse, puis écrivent à la maire et au président du Conseil régional. En passant par l'UMIH, ils contactent également le ministère de l'Intérieur, dénonçant

« des campements qui nuisent à l'image de la ville et au tourisme » (entretien avec François R., propriétaire de l'hôtel trois étoiles *Côté mer* à Calais Nord, responsable des hôteliers dans le syndicat l'UMIH, 11 mars 2014). Plusieurs patrons de bars dont Fabien J. de *l'Insolite* et Christian R. du *Bourdon* décident par la suite de prendre également la parole dans la presse sur cette même question, la mettant en lien avec la baisse de leur chiffre d'affaires. Cette attribution aux migrants des difficultés économiques de la région est mise en cause par d'autres commerçants. Thomas B., propriétaire de la boulangerie *Le pain perdu*, relie les difficultés des commerces de Calais-Nord aux travaux de plusieurs années réalisés sur la place d'Armes, place commerçante principale : « Moi j'ai perdu tellement de clients que je ne peux pas savoir s'il y a un lien avec les migrants. » (entretien avec Thomas B., propriétaire de la boulangerie *Le pain perdu*, 20 mars 2014).

- 35 Le président de l'Union commerciale de Calais Centre, qui deviendra le porte-parole du Grand rassemblement pour le Calais, explique, en évoquant cette période :

Le dossier brûlant des migrants sur Calais, on le considère comme étant une entrave à notre développement économique. [...] Tant qu'on n'a pas résolu ce problème de camping sauvage, pour nous c'est un problème. [...] Et on n'a pas la solution. Parce qu'en amont, ils campent sur des terrains qui appartiennent soit à la CCI [Chambre de commerce et d'industrie] soit à la Région et c'est extrêmement compliqué à manier politiquement.

(Entretien avec le président de l'Union commerciale de Calais Centre, 11 mars 2014)

- 36 Après plusieurs mois de conflits avec le Conseil régional PS-EELV qui refuse la destruction de ces camps qui se trouvent sur des terrains qui lui appartiennent, la mairie et les commerçants obtiennent de la préfecture l'organisation des expulsions. La visibilité des personnes migrantes dans le centre-ville diminue.
- 37 En 2015, leur présence décroît encore davantage avec la création du bidonville Jules Ferry derrière la rocade qui mène au port de Calais. Cet éloignement du centre-ville voulu par les autorités réduit la visibilité des personnes migrantes dans les quartiers commerçants. Une autre visibilité prend cependant le relais : la visibilité médiatique du bidonville.

5. La mise en relation du Grand rassemblement pour le Calais

- 38 La mise en relation des acteurs qui participent à la fabrique nationale et locale de la frontière se réalise concrètement au cours de l'année 2016 avec la création du Grand rassemblement pour le Calais. Ce mouvement est le fruit des mobilisations antérieures de commerçants, de syndicats de police et de transporteurs, mais aussi de l'entrée en jeu des acteurs portuaires. Il se crée autour d'un objectif commun, la destruction du bidonville Jules ferry, en jouant sur des registres discursifs qui font appel à l'amour et à la valorisation de la ville de Calais.

5.1. La naissance du Grand rassemblement pour le Calais

- 39 Le 24 janvier 2016, une première manifestation a lieu à Calais à l'appel d'acteurs portuaires, de commerçants et de transporteurs pour dénoncer « le double désastre humanitaire et économique »¹⁸ qui touche selon eux la ville avec l'installation du

bidonville Jules Ferry. Le camp regroupe alors plusieurs milliers de personnes qui vivent juste derrière la rocade portuaire. « Il est inacceptable qu'on laisse vivre ces gens, qui sont des malheureux, dans des conditions aussi atroces [...]. Et il est inacceptable que l'économie calaisienne et ses emplois pâtissent à ce point de la situation »¹⁹ déclare l'un des organisateurs de la manifestation. Environ deux mille personnes sont dans les rues de ce jour-là. Dans la foulée, l'association du Grand rassemblement du Calais est fondée.

- 40 En observant la constitution du bureau de l'association, un portrait plus précis de ce mouvement qui se veut « apolitique et citoyen »²⁰ se dessine. Seuls les collectifs, entreprises ou commerces peuvent rejoindre l'association. Parmi les membres fondateurs, on retrouve plusieurs acteurs portuaires, à la fois issus du monde syndical et des organisations patronales, qui dénoncent l'impact économique du camp et sa proximité avec le port. Il y a d'abord le collectif Agir ensemble pour sauver le port de Calais, mené par un représentant du CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) port de Calais (CGT) et deux représentants du personnel des compagnies maritimes (P&O et DFDS)²¹. Un second membre fondateur est la Fédération nationale des ports et docks CGT. Elle est représentée au bureau du Grand rassemblement du Calais par le secrétaire général de la CGT du port de Calais. Le dernier acteur portuaire impliqué dans l'association est la Fédération maritime de Calais, une fédération composée d'une trentaine d'entreprises portuaires et industrielles qui défendent les intérêts du port²². Trois des membres du bureau, dont le président du Grand rassemblement du Calais, font partie de cette fédération. Ils sont chacun à la tête d'entreprises de manutention et logistique qui utilisent les installations portuaires de Calais, tout en gérant d'autres entreprises dans le domaine du transport et de l'immobilier. L'un d'eux est également gérant d'une entreprise calaisienne de transport routier et président d'une organisation patronale (la Fédération nationale des transports routiers). C'est par son biais que les acteurs portuaires se mettent en lien avec les commerçants déjà mobilisés depuis 2014. Cela se fait à l'occasion de la création du Collectif des entrepreneurs et commerçants du Calais en décembre 2015. Le président de ce collectif, un gérant d'entreprise alimentaire, raconte :

Lors d'interventions à propos de la situation calaisienne, j'ai rencontré le secrétaire général de la Chambre syndicale des transports routiers du Pas-de-Calais [FNTR Pas-de-Calais] [...]. Nous avons discuté ensemble et nous nous sommes découvert des points d'accord. Après ces échanges, nous nous sommes rendu compte de problématiques communes à de nombreux secteurs. Nous nous sommes servis de nos carnets d'adresses respectifs et, à la première réunion du collectif, avec les excusés, nous étions 63 dirigeants d'entreprise²³.

- 41 Le Collectif des entrepreneurs et commerçants du Calais ainsi constitué devient le quatrième membre fondateur du Grand rassemblement du Calais.
- 42 D'autres acteurs, qui ne sont pas représentés au sein du bureau participent également à toutes les manifestations. Dès le 24 janvier 2016, on retrouve ainsi dans le cortège des élus politiques et notamment la maire de Calais et certains de ses adjoints. Des membres des syndicats de police Alliance et SGP FO sont également présents aux manifestations, ainsi que le mouvement Les Calaisiens en colère²⁴.
- 43 Le Grand rassemblement du Calais regroupe ainsi des acteurs divers – acteurs portuaires et commerçants, organisations patronales et syndicats, acteurs des contrôles migratoires et acteurs locaux – dont la ligne commune est la défense des intérêts économiques de la région. Ils travaillent à mettre en avant ces intérêts en se saisissant

de la fenêtre d'opportunité politique que constitue l'intense visibilité médiatique du bidonville Jules Ferry.

5.2. Le camp comme fenêtre d'opportunité politique

- 44 À la suite de la manifestation du 24 janvier 2016, le président du Grand rassemblement pour le Calaisis déclare :
- Nous voulons qu'on s'intéresse aux Calaisiens. On demande la suppression de toutes les taxes fiscales et sociales pour permettre aux commerces de garder la tête hors de l'eau. C'est une première mesure urgente. [...] Notre ville, notre port, nos commerces ont besoin d'un souffle nouveau. Les projets économiques du Calaisis doivent aboutir. Nous demandons l'intervention immédiate de l'État²⁵.
- 45 L'association invite François Hollande à se rendre à Calais. Les organisateurs lui demandent de se positionner sur un moratoire fiscal sur les taxes des commerçants du Calaisis en raison d'une baisse de l'activité associée à la présence des migrants²⁶. Sans réponse, ils organisent une manifestation à Paris le 7 mars 2016. Cinq cents personnes défilent avec des T-shirts « J'aime Calais » et une banderole de tête qui annonce « Le gouvernement doit déclarer Calais en état de catastrophe économique exceptionnelle ». Ils passent devant les ministères de l'Économie et des Finances et des Affaires étrangères avant qu'une délégation soit reçue à l'Élysée²⁷. François Hollande s'engage à la mise en place d'un soutien fiscal au cas par cas pour les commerçants et les entreprises de la communauté d'agglomération Cap Calaisis. Il rappelle également la poursuite du démantèlement des campements installés au sud du centre Jules Ferry²⁸.
- 46 Le président s'engage également à mettre en service fin mars la ligne de ferroutage entre Perpignan et Calais, très attendue par les acteurs économiques. Cette ligne sera ouverte trois mois, avant d'être suspendue en juillet 2016, après que des personnes migrantes soient trouvées à bord²⁹. Le Grand rassemblement pour le Calaisis organise alors une première opération escargot sur l'A16³⁰ et intervient dans la presse. La CGT Port et docks s'inquiète pour les emplois de dockers, mais ce sont surtout les patrons d'entreprises qui montent au créneau pour défendre leurs intérêts individuels : deux membres du bureau de l'association sont en effet co-gérants d'une entreprise spécialisée dans la logistique sous-traitante de VIIA, la filiale de la SNCF qui opère cette nouvelle ligne³¹.
- 47 À la sortie de l'été, le Grand rassemblement pour le Calaisis organise une nouvelle journée de mobilisation pour dénoncer l'insuffisance de ces mesures prises par l'État et la persistance des difficultés économiques. Il exige également plus clairement la destruction du bidonville de Calais. Le 5 septembre 2016, l'autoroute A16 est bloquée toute la journée par des routiers d'une part et par une chaîne humaine qui défile devant eux d'autre part³². Le président de l'association déclare : « Nous ne cessons de demander au gouvernement le démantèlement de la partie nord de la " Jungle ", qui est une zone de non droit, mais la situation ne fait qu'empirer. Nous ne savons plus quoi faire pour nous faire entendre »³³.
- 48 L'association entre le camp et la question économique est révélatrice des enjeux de cadrage de la mobilisation. D'un côté, les membres du Grand rassemblement pour le Calaisis dénoncent des difficultés symboliques et matérielles liées à la présence du camp : une image de la ville transformée, une moindre attractivité touristique et un risque pour les chauffeurs routiers du fait de barrages nocturnes établis sur la rocade.

Mais parallèlement, ils tirent également des bénéfices financiers de cette situation. Deux des membres du bureau sont respectivement directeurs généraux d'All4Trucks Calais et Calais Truck Stop, des entreprises qui proposent des parkings sécurisés aux transporteurs routiers. En entretien, l'un d'eux évoque ainsi l'utilisation de la présence de personnes migrantes à Calais comme argument commercial :

C'est un plus par rapport à nos clients. Aujourd'hui avoir une entreprise qui assure la sécurisation et la non-intrusion de personnes étrangères [dans un parking sécurisé], je dirais que c'est un gage de qualité et un gage de sécurité. Parce que vos produits, qu'ils soient alimentaires ou industriels, lorsque ça arrive à destination, s'il y a des gens qui ont marché dessus... C'est vraiment un gage de sécurité. Et aujourd'hui on le met en avant à travers nos relations commerciales.

(Entretien avec le directeur d'une entreprise de transport routier, 21 mai 2014)

- 49 Concernant les commerçants, si la communication se fait sur les difficultés financières liées à la présence des personnes migrantes, ces dernières, ainsi que les très nombreux militants, bénévoles, journalistes, travailleurs sociaux et chercheurs venus sur le camp Jules Ferry représentent également une clientèle nouvelle. Dans un contexte économique difficile bien plus large, notamment depuis la fin du *duty free* au début des années 2000 et la baisse conjointe du tourisme des *daytrippers*³⁴ britanniques, la question migratoire constitue avant tout pour les commerçants un levier argumentaire au service d'intérêts économiques. En ce sens, la création du camp Jules Ferry peut être analysée comme une fenêtre d'opportunité politique qui a permis à des acteurs locaux et à des organisations patronales de mettre leurs intérêts économiques à l'agenda politique.

5.3. Un collectif hétérogène en action

- 50 Si les membres du Grand rassemblement pour le Calais tiennent une ligne commune sur la question économique, des désaccords émergent, notamment entre organisations patronales et syndicats, mais également avec leurs alliés (autorités locales et Calaisiens en colère). Je reviens ici sur trois de ces divergences qui mettent en jeu des positionnements politiques et des répertoires d'action variés au sein du collectif.
- 51 La première concerne une controverse qui apparaît en septembre 2016 autour du rôle de la CGT dans le Grand rassemblement pour le Calais. Alors que l'association appelle à bloquer l'A16 pendant une journée, une représentante de la fédération des transports de la CGT explique à la presse que beaucoup de routiers ne se rendront pas à la manifestation de blocage de l'A16 compte tenu du rôle clé de la FNTR, organisation patronale, dans l'appel à la mobilisation³⁵. Du côté de la CGT des ports et docks, la situation est différente. Un tract avec le logo de la CGT circule quelques jours avant la manifestation appelant à dire « stop au massacre » pour sauver un port en « grand danger »³⁶ et à rejoindre les actions du Grand rassemblement pour le Calais. À l'échelle nationale, le secrétaire général de la CGT réagit le lendemain en dénonçant : « l'attitude du patronat, qui fait du chantage et répète que si on ne démantèle pas la jungle, ce sont les boîtes qui vont fermer »³⁷. Puis, dans un communiqué co-signé par la fédération des ports et docks de la CGT, il rappelle la position de la CGT sur la question migratoire et avertit que « sous l'influence d'un contexte d'élections politiques, cette situation est récupérée de façon malsaine par l'extrême droite, certains travailleurs et la population calaisienne ne doivent pas se tromper de cible »³⁸.

- 52 Le secrétaire CGT de Calais se rallie au communiqué commun, mais poursuit sa participation au Grand rassemblement pour le Calais. Sa posture à part au sein d'un mouvement majoritairement composé d'organisations patronales se ressent également dans le lien avec les autorités municipales. Plusieurs fois candidat sur les listes du PCF, il est un opposant politique à Natacha Bouchart, la maire en place depuis 2008. Or, cette dernière est une alliée importante pour le Grand rassemblement pour le Calais. Cette alliance s'appuie sur des liens antérieurs créés dans les instances de développement économique de la région avec les patrons d'entreprises présents au bureau de l'association. Le président du Collectif des entrepreneurs et commerçants du Calais souligne en entretien combien « l'union commerciale sert aussi à faire le lien entre les institutionnels – que sont la CCI et la mairie – et les commerçants ». La maire Natacha Bouchart est ainsi présente dans le cortège de toutes les manifestations du Grand rassemblement pour le Calais. En mars 2016, pour la mobilisation organisée à Paris, elle affrète dix cars afin de permettre le déplacement de 500 Calaisiens³⁹. Ce soutien logistique se double d'une manœuvre de visibilité politique. Alors que les représentants de l'association sont reçus à l'Élysée, Natacha Bouchart s'invite à la réunion, provoquant la colère du secrétaire CGT de Calais : « C'est une récupération politique à laquelle nous sommes habitués, mais le procédé est vraiment limite. »⁴⁰ Malgré cet épisode, des relations stables de soutien perdurent avec les autorités locales.
- 53 Un dernier objet de tension au sein du mouvement concerne la relation avec Les Calaisiens en colère. Pour ces derniers, la mobilisation du Grand rassemblement pour le Calais constitue une tribune qui leur permet de dénoncer la présence de personnes migrantes à Calais et plus largement en France. Ce groupe se distingue par des pratiques de vigilantisme décrites ainsi sur leur page Facebook : « nous dispersons les groupes de migrants qui pourraient nuire aux habitants ou se regrouper sur l'autoroute »⁴¹. Les liens du groupe avec l'extrême-droite poussent les acteurs du Grand rassemblement pour le Calais à garder une certaine distance : les Calaisiens en colère sont présents dans le cortège, mais ils ne sont pas invités à faire partie de l'association. Cependant, lors de l'arrêt de l'autoroute ferroviaire en juillet 2016, un représentant CGT et membre du collectif Agir ensemble pour sauver le port de Calais « appelle tous les salariés calaisiens à venir la nuit donner un coup de main aux forces de l'ordre sur la rocade assaillie par les migrants »⁴². Ce répertoire d'action est celui mis en œuvre à cette période-là par les Calaisiens en colère. Si les moyens de pression utilisés majoritairement par le Grand rassemblement pour le Calais (barrage routier, opération escargot, manifestation, rassemblement) restent assez éloignés des formes du vigilantisme, il y a donc ponctuellement un appel de certains membres à rejoindre ce mode d'action.
- 54 La figure elle-même du « Calaisien en colère » est l'objet d'investissements disputés. Car c'est au nom de ce même groupe social – les Calaisiens – et de l'amour de la ville de Calais que le Grand rassemblement pour le Calais porte ses revendications.

5.4. Au nom de l'amour des nôtres

- 55 « J'aime Calais » est le logo choisi par l'association. C'est ce registre de la valorisation, de l'amour et de la défense de la ville de Calais qui constitue le pilier argumentaire du mouvement. Dès la première manifestation en janvier 2016, la banderole de tête annonce « Mon port est beau, ma ville est belle. Soutenir notre ville, notre port, nos

commerces et nos emplois ! ». Les organisateurs distribuent aux manifestants des T-shirts « J'aime Calais » et demandent qu'il n'y ait aucune pancarte ou aucun drapeau relatif à un groupe ou à un parti politique⁴³. La foule qui manifeste ce jour-là présente une image homogène de Calaisiens regroupés derrière le logo « J'aime Calais », invisibilisant les intérêts catégoriels, politiques et économiques des groupes participant au mouvement. C'est la même communication qui est utilisée à la manifestation de Paris en mars où 500 personnes défilent avec des T-shirts « J'aime Calais », quelques drapeaux français et le chant ponctuel de la *Marseillaise*, puis en septembre pour le blocage de l'A16. Ce registre de légitimation, qui s'appuie sur la protection d'une communauté locale imaginée – la figure des « Calaisiens » – se retrouve dans de nombreux contextes où des formes de vigilantisme contre les personnes migrantes se développent (Bjørge, Mareš, 2019, 7).

- 56 Car c'est bien cela qui se dessine en creux : une mise en scène de l'amour des nôtres comme modalité d'expression du refus de la présence des personnes migrantes. La demande de destruction du camp Jules Ferry se formule notamment dans les termes de la libération de Calais. Dès janvier, des pancartes sont distribuées massivement reprenant le discours du général de Gaulle lors de la libération en 1944 : « Calais outragé... Calais brisé... Calais martyrisé... ». Avec en suspens la fin de la formule non encore existante « mais Calais libérée ». Ces pancartes font directement référence à une manifestation de soutien aux migrants survenue la veille, le 23 janvier 2016, qui réunit environ deux mille personnes dans la ville et à la suite de laquelle la statue du général de Gaulle sur la place d'Armes est taguée d'un « nik la France »⁴⁴. Les réactions sont vives du côté de la droite le lendemain⁴⁵. La reprise de cette pancarte dans la manifestation du grand rassemblement met en lien la libération de la France en 1944 et une volonté de « libérer » Calais de la présence des migrants. En septembre 2016, on peut lire également la banderole « Calaisiens enfermés, migrants libres ! » dans le cortège de la Fédération du commerce du Calais⁴⁶ et « Nous sommes routiers, pas des passeurs de migrants. Tous ensemble libérons Calais » sur le camion de l'un des membres du bureau du Grand rassemblement pour le Calais.
- 57 Cette volonté de mise à l'écart des migrants n'est pas formulée dans les termes directs de l'hostilité – les personnes migrantes sont rarement nommées – mais dans ceux de l'amour et la libération de la ville de Calais. Colette Guillaumin a montré dans ses travaux sur l'idéologie raciste, combien le racisme ne peut être réduit à la seule hostilité : « ne le reconnaître que à cette extrémité, c'est succomber à l'illusion d'optique qui dévie le rapport que notre culture entretient avec le différent » (Guillaumin, 2002, 106). Dans la mobilisation du Grand rassemblement pour le Calais, les « autres » sont produits en creux, en regard de la valorisation de ceux qui se vivent à l'intérieur de la frontière et de l'imaginaire national.

6. Conclusion

- 58 En octobre 2016, le gouvernement français détruit le bidonville Jules Ferry. À la suite du démantèlement, le Grand rassemblement pour le Calais poursuit sa communication pendant quelques mois sur sa page Facebook, avant d'être progressivement mis en veille. Les entrepreneurs de cause du mouvement restent cependant ponctuellement actifs. Lors de la visite d'Emmanuel Macron à Calais en janvier 2018, ce dernier rencontre une dizaine d'acteurs économiques dans un restaurant du front de mer pour

discuter des questions migratoires⁴⁷ : parmi eux, plusieurs sont membres du bureau du Grand rassemblement pour le Calais. L'existence du camp Jules Ferry a ainsi constitué pour eux un levier pour mettre à l'agenda politique des questions économiques locales et se placer comme interlocuteurs privilégiés sur ces thématiques.

- 59 Partir de cette mobilisation nous aura permis de porter un regard sur le développement de mouvements hostiles aux personnes migrantes qui ponctuent l'histoire calaisienne. Alors que des groupes (notamment des collectifs de riverains) se mobilisaient isolément depuis la fin des années 1990 pour faire fermer des lieux de vie destinés aux migrants et migrantes, une mise en relation avec d'autres acteurs a été opérée en 2015. Celle-ci est rendue possible par une conjugaison d'événements à l'échelle nationale et locale : entre autres, l'intense couverture médiatique du bidonville Jules Ferry dans un contexte européen de construction d'une « crise des réfugiés », la proximité du camp avec le port de Calais, l'existence de mobilisations locales antérieures de commerçants, policiers et transporteurs et le soutien de la municipalité. Malgré les divergences qui apparaissent au sein du Grand rassemblement pour le Calais et avec ses alliés, une ligne commune tient autour de la défense des intérêts économiques de la région et l'objectif concret de la destruction du camp Jules Ferry.
- 60 Ces intérêts sont traduits dans les termes de l'amour et la valorisation de la ville de Calais, à travers les slogans, banderoles et visuels produits par le mouvement. En travaillant à homogénéiser la figure des « Calaisiens », le collectif demande en son nom la destruction d'un camp. La production d'imaginaires dichotomiques entre « eux » et « nous » informe ainsi sur la fabrique locale de la mise à l'écart des personnes migrantes. « *The making of borders via the making of others, othering* » (Houtum, 2010) est une formule qui fait sens dans le contexte calaisien où la volonté d'éloignement des personnes migrantes de l'espace urbain s'appuie sur la fabrique d'une altérité radicale entre les figures du « Calaisien » et du « migrant ».
- 61 Cette construction de frontières sociales et urbaines s'articule à Calais à la production de la frontière inter-étatique. La mobilisation du Grand rassemblement pour le Calais vient illustrer cette condensation des échelles. L'association met en lien des acteurs des contrôles migratoires et des acteurs locaux pour demander ensemble la destruction d'un camp. Elle tient à distance mais inclut dans ses manifestations un groupe proche de l'extrême droite qui met en œuvre des pratiques de vigilantisme. Enfin, plus largement, ses membres participent à faire émerger une demande sociale de contrôle migratoire et font pression sur les autorités en ce sens. L'action du Grand rassemblement pour le Calais vient ainsi illustrer comment des acteurs non institutionnels peuvent se poser en intermédiaires de la fabrique des frontières et participer à la légitimation de réponses répressives et sécuritaires contre les personnes migrantes.

BIBLIOGRAPHIE

Bjergo T., Mareš M., 2019, *Vigilantism against Migrants and Minorities*, Londres, Routledge.

- Blot J., Spire A., 2014, Déguerpissements et conflits autour des légitimités citoyennes dans les villes du Sud, *L'Espace Politique*, 22, 1, [en ligne] <http://espacepolitique.revues.org/2893>.
- Clochard O., 2015, Enfermés à bord des navires de la marine marchande, *Annales de géographie*, 702-703, 185-207.
- De Genova N., 2018, The “migrant crisis” as racial crisis: do Black Lives Matter in Europe?, *Ethnic and Racial Studies*, 41, 10, 1765-1782.
- Fassin E., Fouteau C., Guichard S., Windels A., 2014, *Roms et riverains : une politique municipale de la race*, Paris, La Fabrique.
- Favarel-Garrigues G., Gayer L., 2016, Violenter la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat, *Politix*, 3, 115, 7-33.
- Favell A., 2000, L'eupéanisation ou l'émergence d'un nouveau « champ politique » : le cas de la politique d'immigration, *Cultures & Conflits*, 38-39, 2, [en ligne] <http://conflits.revues.org.inshs.bib.cnrs.fr/274>.
- Fourchard L., 2018, État de littérature. Le vigilantisme contemporain. Violence et légitimité d'une activité policière bon marché, *Critique internationale*, 78, 1, 169-186.
- Flynn M., Cannon C., 2009, *The Privatization of Immigration Detention : towards a global view*, Global Detention Project, [en ligne] <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2344196>.
- Gardenier M., 2018, Sauvons Calais, un groupe anti-migrants. Une perspective : « rétablir l'ordre », *Revue européenne des migrations internationales*, 34, 11, 235-256.
- Guenebeaud C., 2019, « Nous ne sommes pas des passeurs de migrants » : le rôle des transporteurs routiers et maritimes dans la mise en œuvre des contrôles à la frontière franco-britannique, *Lien social et Politiques*, 83, 103-122.
- Guillaumin C., 2002 [1972], *L'Idéologie raciste*, Paris, Gallimard.
- Guiraudon V., 2002, Logiques et pratiques de l'État délégué : les compagnies de transport dans le contrôle migratoire à distance. Partie 1, *Cultures & Conflits*, 45, 51-63.
- Guiraudon V., 2010, Les effets de l'eupéanisation des politiques d'immigration et d'asile, *Politique européenne*, 2, 31, 7-32.
- Hibou B., 1999, La « décharge », nouvel interventionnisme, *Politique africaine*, 73, 1, 6-15.
- Hmed C., Laurens S., 2008, *L'invention de l'immigration*, Marseille, Agone.
- Houtum H. Van, 2010, Human Blacklisting: The Global Apartheid of the EU's External Border Regime, *Environment and Planning D-society and Space*, 28, 6, 957-976.
- Lamotte M., 2012, États-Unis/Mexique : les milices veillent..., *Hermès, La Revue*, 63, 2, 101-108.
- Le Bourhis K., 2001, *Les transporteurs et le contrôle des flux migratoires*, Paris, L'Harmattan.
- Milhaud O., 2009, *Séparer et punir. Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace*, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III.
- Mountz A., 2011, Border politics: spatial provision and geographical precision, *Political Geography*, 30, 2, 65-66.
- Neveu E., 2011, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.
- Pauvros M., 2014, *Les politiques locales d'immigration : un redéploiement des frontières de l'État*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris 7.

Ravinet P., 2010, Fenêtre d'opportunité, in Boussaguet L. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*. 3^e édition actualisée et augmentée, Paris, Presses de Sciences Po, 274-282.

Rodier C., 2012, *Xénophobie business : à quoi servent les contrôles migratoires ?*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres ».

Simonneau D., Castelli Gattinara P., 2019, Prendre part aux logiques d'exclusion : les mobilisations anti-migrants en France, en Italie et aux États-Unis, *Critique internationale*, 84, 3, 105-124.

Trom D., 1999, De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative, *Revue française de science politique*, 49, 1, 31-50.

Varsanyi M., 2008, Rescaling the alien, rescaling personhood, *Annals of the Association of American Geographers*, 98, 4, 877-896.

Walsh J.P., 2014, Watchful Citizens: Immigration Control, Surveillance and Societal Participation, *Social & Legal Studies*, 23, 2, 237-259.

Walters W., 2008, Bordering the Sea: Shipping Industries and the Policing of Stowaways, *Journal of borderlands studies*, 7, 3, 1-25.

NOTES

1. Pour un retour sur la notion de « Fenêtre d'opportunité », voir Ravinet, 2010.
2. Voir le site : <https://calaisresearch.noblogs.org/>.
3. Dans un état de la littérature sur le vigilantisme contemporain, Laurent Fourchard met en lien les pratiques de vigilantisme à la frontière américaine avec la notion de « décharge » reprise par Béatrice Hibou (1999). Le terme, emprunté à Max Weber « traduit une modalité d'exercice du pouvoir propre aux sociétés non bureaucratisées, ne s'appuyant pas, ou s'appuyant peu, sur un appareil gestionnaire afin d'éviter le coût d'une logistique administrative importante » (Fourchard, 2018).
4. « Migrants de Calais : les rondes nocturnes controversées des Calaisiens en colère », *La Voix du Nord*, 05/01/2016.
5. Expression employée par Olivier Milhaud dans sa thèse à propos des stratégies de distanciation mises en place par des riverains vivant à proximité de prisons (Milhaud, 2009).
6. « 1500 migrants à Calais, grosse colère des policiers », *Franceinfo*, 13/10/2014.
7. « Migrants à Calais : manifestation pour davantage d'effectifs policiers », *AFP*, 13/10/2014.
8. Les noms et prénoms des personnes avec qui nous avons mené un entretien ont été rendus anonymes par un prénom et une initiale inventés.
9. Danny Trom retrace des mobilisations qui ont tenté d'échapper à la labellisation disqualifiante de « NIMBY » en requalifiant leurs mouvements en termes d'intérêt général. Il s'agit en particulier d'un conflit contre l'implantation projetée d'une usine chimique en Alsace et d'une lutte contre la mise en place de ligne à très haute tension par EDF en Île-de-France (Trom, 1999).
10. « Vers une solution de gardiennage la nuit contre les squats de chalets par les migrants », *La Voix du Nord*, 21/11/2013.
11. « Les Calaisiens attendent d'Éric Besson un peu plus que des solutions légères », *La Voix du Nord*, 23/04/2009.
12. « Elle met une adresse mail à disposition des Calaisiens pour dénoncer les squats de migrants : un message de Natacha Bouchart crée le buzz sur facebook », *Nord Littoral*, 25/10/2013.
13. « Immigration clandestine, des squats évacués », *Nord Littoral*, 11/11/2013.

14. « Le Conseil des migrants s'est tenu hier après-midi Une quinzaine de procédures en cours pour des squats à Calais », *Nord Littoral*, 06/11/2013 et « Calais : la maire incite ses habitants à signaler les squats de migrants », *Le Parisien*, 25/10/2013.
15. « La maire UMP de Calais veut ouvrir un nouveau centre pour migrants », *La Voix du Nord*, 22/08/2014.
16. Tous les noms des cafés, au même titre que les personnes, sont également inventés et rendus anonymes.
17. L'UMIH, l'Union des métiers et des industries et de l'hôtellerie est le principal syndicat patronal du secteur CHRD (cafés – hôtels – restaurants – discothèques).
18. « Situation migratoire : un Grand rassemblement pour le Calais », *La Voix du Nord*, 28/01/2016.
19. « Situation migratoire : un Grand rassemblement pour le Calais », *La Voix du Nord*, 28/01/2016.
20. Page facebook du *Grand rassemblement pour le Calais* : <https://fr-fr.facebook.com/Grand-Rassemblement-du-Calais-1680840002156281/>.
21. « Pour sauver le port de Calais, des employés réclament que les migrants soient déplacés ailleurs », *La Voix du Nord*, 03/12/2015.
22. Voir le site : <https://federationmaritimecalais.blogspot.com/>.
23. *La Gazette Nord-Pas de Calais*, 26/01/2016.
24. « Calais : près de 2 000 personnes rassemblées dans le calme pour « valoriser l'image de la ville » », *La Voix du Nord*, 25/01/2016.
25. « Les Calaisiens appelés à manifester à Paris le 7 mars », *Le Monde*, 17/02/2016.
26. « Pression migratoire : le Grand rassemblement pour le Calais ira se faire entendre à Paris le 7 mars », *La Voix du Nord*, 15/02/2016.
27. « Pression migratoire : le Grand rassemblement du Calais a battu le pavé à Paris », *La Voix du Nord*, 07/03/2016.
28. « Pression migratoire : un soutien fiscal au cas par cas pour commerçants et entreprises du Calais », *La Voix du Nord*, 08/03/2016.
29. « À Calais, la crise des migrants paralyse le fret ferroviaire », *Les Échos*, 22/07/2016.
30. « Calais : Opération escargot contre la politique migratoire », *20 minutes*, 11/07/2016.
31. « L'autoroute ferroviaire Calais – Le Boulou suspendue en raison des intrusions répétées de migrants », *La Voix du Nord*, 08/07/2016.
32. « Crise migratoire à Calais : le blocage d'une ville qui n'en peut plus », *La Voix du Nord*, 05/09/2016.
33. « Calais : Opération escargot contre la politique migratoire », *20 minutes*, 11/07/2016.
34. Passagers réalisant un aller-retour Douvres-Calais sur la journée pour bénéficier des boutiques de détaxe sur le terminal du tunnel ou dans les bateaux.
35. « La CGT en situation délicate à Calais », *Mediapart*, 09/09/2016.
36. Voir note 35.
37. Voir note 35.
38. Voir le communiqué : www.cgt.fr/comm-de-presse/communique-commun-de-la-cgt-de-lunion-departementale-cgt-du-pas-de-calais-et-de-la, page consultée le 25/02/2020.
39. « Grand rassemblement du Calais à Paris : comment la maire de Calais s'est invitée à l'Élysée », *La Voix du Nord*, 10/03/2016.
40. Voir note 39.
41. Page facebook des Calaisiens en colère : <https://www.facebook.com/Les-Calaisiens-en-Colere-479803622168266>, 29/12/2015.
42. « L'autoroute ferroviaire Calais – Le Boulou suspendue en raison des intrusions répétées de migrants », *La Voix du Nord*, 08/07/2016.

43. « Calais : près de 2 000 personnes rassemblées dans le calme pour « valoriser l'image de la ville » », *La Voix du Nord*, 25/01/2016.
44. « Calais : des migrants s'invitent sur un ferry et bloquent le port », *AFP*, 23/01/2016.
45. « La droite s'insurge après la dégradation d'une statue du général de Gaulle à Calais », *Le Figaro*, 24/01/2016.
46. « Calais : les organisateurs du mouvement contre la « jungle » appellent à la levée des barrages sur l'A16 », *Le Monde*, 05/09/2016.
47. « Calais : Emmanuel Macron veut sanctionner plus les intrusions de migrants », *La Croix*, 19/01/2018.
-

RÉSUMÉS

En septembre 2016, une mobilisation du Grand rassemblement pour le Calais bloque la rocade qui mène au port de Calais pour demander la fermeture d'un camp où vivent plusieurs milliers de personnes migrantes. Leur mot d'ordre : « J'aime ma ville ». Présenter la genèse du Grand rassemblement pour le Calais, nous permettra ici de revenir sur cette mise en relation de plusieurs groupes d'acteurs contre la présence de personnes migrantes dans Calais. Cela nous amènera à questionner la délégation du pouvoir de police à des acteurs non institutionnels et à explorer des pratiques de vigilantisme. En approfondissant ces mécanismes de production locale de la frontière, nous nous arrêterons sur les registres de légitimation de ces actions, en particulier l'exclusion des personnes migrantes au nom de l'amour de Calais.

In September 2016, a mobilization called the Grand Rally for the Calais blocks the ring road that leads to the port of Calais to request the closure of a camp where several thousand migrants live. Their motto: "I love my city". Presenting the genesis of the Grand Rally for the Calais, we will return to the connection between several groups of actors against the presence of migrant people in Calais. This will lead us to question the delegation of police power to non-institutional actors and to explore practices of vigilance. By deepening these mechanisms of local production of the border, we will focus on the registers of legitimation of these actions, in particular the exclusion of the migrants in the name of the love of Calais.

INDEX

Mots-clés : migrants, frontière franco-britannique, mobilisations, riverains, vigilantisme

Keywords : migrants, French-UK border, mobilizations, neighbours, vigilantism

AUTEUR

CAMILLE GUENEBAUD

Chercheur associé à TVES, Université de Lille 1

ATER à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

camille.guenebeaud[at]gmail.com